

Décision

Générale

colonial

Décision n° 577 du 19 mai 1961 :

n° 577

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 mai 1961

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1961

Date du numéro
31 mai 1961

TEXTE INTÉGRAL

Au titre du congé annuel prévu par l'arrêté n° 59/SPCG du 17 mai 1958, une autorisation d'absence pour la durée des vacances scolaires à passer à Le Chesnay, 61, rue de Glatigny (Seineet-Oise) est accordée à M. Jouquin Michel, instituteur du 7e échelon (indice 294, groupe II). M. Jouquin Michel qui voyagera accompagné de ses deux enfants (Dominique-8 ans, Nicole 6 ans) quittera Djibouti par avion le 2 juin 1961. A l'issue de son congé M. Jouquin Michel regagnera dans les mêmes conditions suivant. les instructions qui lui seront données. La dépense est imputable sur le Budget local, exercice 1961,